

Est-il vrai qu'Ahmed Tidjani a affirmé que tous ceux qui le verront le lundi et le vendredi entreront au Paradis ?

REPONSE

Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) reçut ce prodige (Karamat) et cette grâce immense qu'entreront au paradis ceux qui le verront ce jour-là, directement du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et à l'état de veille en ces nobles termes :

« Par la Puissance de mon Seigneur ! Le lundi et le vendredi je ne te quitte pas un instant du Fajr au Maghreb et avec moi il y a 7 anges et tous ceux qui te verront durant ces deux jours, les 7 anges inscriront leurs noms sur un panneau en or et ils seront considérés alors comme des gens du Paradis et j'en serai témoin. Excède dans la prière sur moi pendant ces deux jours, chaque prière que tu prieras sur moi je l'entendrais et je te répondrais et il en ainsi pour chacune de tes œuvres qui me sont alors exposées, et que la Paix soit sur toi. »

Sache que lorsque Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) est parvenu à ce degré particulier dans l'amour du Prophète à son égard, il délaissa toute autre demande générale et particulière par la permission prophétique. En effet, à ses débuts ils écrivaient toutes ses requêtes pour Allah et son Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) sur des livrets qu'ils remettaient ensuite entre les nobles mains du Messenger d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui). Puis lorsqu'il a atteint sa station, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) lui dit : **« Délaisse toutes tes requêtes »** et il s'est alors conformé au commandement reçu, sachant qu'il a atteint bien plus en degré et en honneur que tout ce qu'il aurait pu demander.

Il est rapporté par ses compagnons ayant atteint l'ouverture que la particularité de ces deux jours, pour celui qui l'a vu, n'atteindra que ceux qui ont été devancés dans la Science d'Allah comme étant parmi les gens de la félicité, ce seront eux qui pourront le voir et le mécréant entre dans ce cadre. Ainsi il n'y a que celui qui doit finir dans le bonheur qui pourra le voir qui qu'il soit, si un mécréant le voit au cours d'un de ces deux jours c'est alors qu'il clôtura sa vie dans la foi.

Parmi ce qui illustre ce fait, il a été rapporté de l'élite des compagnons de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) qu'un juif cousait un habit pour Seïdina, quelques compagnons se sont alors assis en sa présence et ils ont discuté entre eux au sujet de ce prodige. Le juif a entendu toute leur discussion sans qu'ils s'en rendent compte et il fit en sorte de terminer sa couture durant l'un des deux jours en question, le lundi ou le vendredi.

Ensuite, il demanda au responsable de pouvoir montrer lui-même à Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) son travail, lui évoquant qu'il désirait lui demander Dou'a. Le responsable se concerta avec Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) en lui exposant le désir du couturier et il accepta sa requête. L'homme entra donc et s'assit près de lui en posant longuement son regard sur son visage ensuite il lui dit : **« Ô Sidi ! Voilà que j'ai regardé ton visage alors que nous sommes tel jour ! »**

Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) invoqua pour lui et ils se séparèrent, le couturier retourna à sa vie puis après la mort de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) il s'avéra qu'il s'est converti et qu'il est effectivement mort musulman. Ainsi, il ne faut point se méprendre en pensant que cela veut dire que le mécréant qui le verra ira obligatoirement au Paradis même en mourant mécréant.

Ce qui appuie la nécessité de croire en ce prodige, et de ne point s'y opposer afin de pouvoir en profiter est contenu dans le récit rapporté par l'auteur de **Rimah** : **« Un sultan visita la tombe d'Abou Yazid Bistami (qu'Allah l'agrée) et demanda : « Y a t'il quelqu'un qui a connu et rencontré Abou Yazid ? »**

On lui désigna alors un homme âgé qui était présent non loin de là, le Sultan lui demanda : **« As-tu entendu quelques-uns de ses propos ? »** Il répondit : **« Oui en effet, il a dit : « Celui qui m'a vu, le feu ne le touchera pas. » »** Le Sultan fut étonné et lui dit : **« Comment Abou Yazid a pu dire cela alors qu'Abou Jahal a vu le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et pourtant le feu le brûlera ? »**

Ce cheikh expliqua au sultan : **« Abou Jahal n'a pas vu le Messenger d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), il a vu l'orphelin d'Abou Taleb, s'il avait vu le Messenger d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) le feu ne l'aurait pas brûlé. »** Le sultan fut étonné par sa réponse, c'est-à-dire qu'en fait il ne l'a pas vu avec respect, honneur et croyance qu'il est le Messenger d'Allah (que la prière et

la paix d'Allah soient sur lui), car s'il l'avait vu avec ce regard, le feu ne l'aurait pas brûlé, mais il l'a regardé avec mépris et la croyance qu'il n'est que l'orphelin d'Abou Taleb or cette vision ne lui a été d'aucun profit.

Cette vision a donc deux conditions :

- La première est d'en avoir la conviction
- La seconde est l'amour sincère

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Tu seras avec celui que tu as aimé** » et certes l'amour sincère procure à celui qui aime l'envie de suivre. Celui qui n'a pas ces deux conditions ne pourra pas tirer profit de cette vision tout comme le mécréant n'a pas tiré profit de voir le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui). Ainsi cette vue fait partie des bienfaits divins et certes ALLAH dit : « **Évoquez-moi Je vous évoquerai.** »

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Les Aouliya sont ceux qui lorsqu'ils sont vus, ALLAH est évoqué** » (Rapporté par El Hakim Tirmidhi selon Ibn Abbas -qu'Allah l'agrée)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a été interrogé : « **Qui sont les Aouliya ?** Il répondit : « **Les Aouliya sont ceux qui lorsqu'ils sont vu, ALLAH est évoqué.** » (Rapporté par El Bazzar et les rapporteurs sont de confiance, de même Abou Nou'aïm selon Sa'd ibn Abi Waqqas - qu'Allah l'agrée).

Voir le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) fait partie des immenses bienfaits et de même concernant le fait de voir ceux qui l'ont vu, tel Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) qui le voyait à l'état de veille. En effet le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Bienheureux ceux qui m'ont vu et ont cru en moi et bienheureux ceux qui ont vu ceux qui m'ont vu.** » (Rapporté par Ahmed et autres.)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit aussi : « **Bienheureux celui qui m'a vu et a cru en moi, et bienheureux celui qui a vu celui qui m'a vu et aussi pour celui qui a vu celui qui a vu celui qui m'a vu et qui a cru en moi, bienheureux et quel bon retour.** » (Tabarani, El Hakem selon Abdallah ibn Bosr (qu'Allah l'agrée) –authentique-SAHIH-)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Le feu ne touchera pas un musulman qui m'a vu ou qui a vu celui qui m'a vu** » (Rapporté par Tirmidhi dans ses Sunan et Dhiya El Maqdasi avec une chaîne authentique). Et les pieux ancêtres (Salaf Salih) l'interprétaient dans son premier sens et ils en espéraient certes une grâce, en effet Talha (qu'Allah l'agrée) a dit : « **J'ai vu Jabir.** » et Moussa a dit : « **J'ai vu Talha.** » et Yahiya a dit : « **Moussa m'a dit : « Tu m'as vu et nous espérons d'ALLAH.** »

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe